



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-640>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **26-640**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Contrôle technique du dispositif d'autosurveillance réglementaire du système de collecte du Département du Val-de-Marne

**Description** : Le marché a pour objet la réalisation de contrôles techniques du dispositif d'autosurveillance réglementaire (appareils de métrologie, validité de la donnée, documents réglementaires, procédures) du système d'assainissement du Département du Val-de-Marne tel qu'il est défini dans l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif, modifié par l'arrêté du 10 juillet 2024 et complété le cas échéant des exigences de suivi imposées par l'arrêté préfectoral en date du 16 novembre 2018, au regard des objectifs environnementaux et usages sensibles des masses d'eau réceptrices et des masses d'eau aval.

**Identifiant de la procédure** : ac53a180-95d0-4e9e-b8b9-43d1a7c8995f

**Identifiant interne** : DAQUAMA-2025-19

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71335000 Études techniques

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays :** France

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 233,240 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 720,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée**

**Informations complémentaires :** Langue dans laquelle est rédigé et publié l'avis : Français

Langue dans laquelle les offres sont rédigées : Français

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

Articles L2124-2,124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique -

L'appel d'offres ouvert est la procédure par laquelle l'acheteur choisit l'offre

économiquement la plus avantageuse, sans négociation, sur la base de critères objectifs

préalablement portés à la connaissance des candidats

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Contrôle technique du dispositif d'autosurveillance réglementaire du système de collecte du Département du Val-de-Marne.

**Description :** Le marché a pour objet la réalisation de contrôles techniques du dispositif d'autosurveillance réglementaire (appareils de métrologie, validité de la donnée, documents réglementaires, procédures) du système d'assainissement du Département du Val-de-Marne tel qu'il est défini dans l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif, modifié par l'arrêté du 10 juillet 2024 et complété le cas échéant des exigences de suivi imposées par l'arrêté préfectoral en date du 16 novembre 2018, au regard des objectifs environnementaux et usages sensibles des masses d'eau réceptrices et des masses d'eau aval.

**Identifiant interne :** DAQUAMA-2025-19

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71335000 Études techniques

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/06/2026

**Date de fin de durée : 30/05/2030**

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 720,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre passé en application des articles L21251 1°, R. 21621 à R. 21626 , R.216213 et R.216214 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande qui seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins. Le marché sera conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre de la même année. Sauf stipulation contraire du Pouvoir Adjudicateur, notifiée au titulaire, au moins trois mois avant la date de reconduction prévue, par courrier recommandé avec avis de réception, il sera reconduit tacitement, pour une durée maximale d'un an, au premier janvier suivant la fin de chaque période, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. Le titulaire ne pourra s'opposer à cette reconduction. L'accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations. Les montants minimum et maximum annuels sont définis comme suit : minimum : 0 Euros et maximum 180 000 Euros. Ce montant sera ramené au prorata de la période d'exécution pour la première et la dernière période. L'estimation prévisionnelle de l'Administration est de 233 240 Euros HT . Elle est donnée à titre indicatif et s'entend sur toute la durée du marché, reconductions comprises. Sont exclus de la procédure de passation du marché, tous candidats qui sont, ou qui ont déjà été, titulaires d'un marché en lien avec les missions d'autosurveillance du Département du Val de Marne. Les missions d'autosurveillance portent sur les prestations liées à la métrologie, le diagnostic de mesure, la validation de la donnée réglementaire et la transmission des données au format SANDRE. Conformément à l'arrêté du 10 juillet 2024, pendant la période transitoire (jusqu'au 1er janvier 2028), si un bureau d'étude ne fait pas partie de la liste des organismes habilités par l'agence de l'eau Seine Normandie mais qu'il souhaite se positionner pour la réalisation de ces contrôles, il conviendra que celui ci dépose un dossier de demande d'habilitation disponible sur le site internet de l'agence à l'adresse suivante : <https://www.eauseinenormandie.fr/lesredevances/redevancedeperformancedessystemesdassainissementcollectif>. Le dossier de demande d'habilitation, pour la période transitoire, devra être transmis au pôle expertise et appui technique de l'Agence de l'Eau Seine Normandie aux adresses mails suivantes : [castel.antoine@aesn.fr](mailto:castel.antoine@aesn.fr) et [guyard.frederic@aesn.fr](mailto:guyard.frederic@aesn.fr). Antoine CASTEL Pôle Expertise et Appui Technique Service Redevances [castel.antoine@aesn.fr](mailto:castel.antoine@aesn.fr) Tél : 01.41.20.19.22 Agence de l'eau Seine Normandie 12 rue de l'industrie, 92416 Courbevoie Cedex [www.eauseinenormandie.fr](http://www.eauseinenormandie.fr) Le silence gardé par l'Agence de l'eau Seine Normandie pendant plus de quinze jours sur une demande d'habilitation (pour la période transitoire) vaut décision tacite d'acceptation. Le justificatif de cette demande d'habilitation pour la période transitoire devra être communiqué dans la candidature conformément à l'article 5.1 du règlement de la consultation. Conformément aux obligations réglementaires en vigueur et afin de poursuivre l'exécution des prestations postérieurement au 31 décembre 2027, le titulaire devra fournir l'habilitation délivrée par l'Agence de l'Eau

Seine Normandie et validée par les services de la Préfecture, au plus tard le 1er janvier 2028. La non-présentation de cette habilitation à cette date constituera un manquement aux obligations contractuelles. A cet effet, le pouvoir adjudicateur se verra le droit de procéder à la résiliation du marché aux torts du titulaire, conformément aux articles L. 21952 et R.21951 du Code de la commande publique. » Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de faire exécuter par un tiers les prestations aux frais et risques du titulaire. Il est fortement conseillé de s'inscrire lors du téléchargement du dossier de consultation pour être alerté des éventuelle modifications ou précisions sur les consultations téléchargées. Pour toute difficulté liée au téléchargement ou une navigation sur Maximilien, un numéro de téléphone est transmis lors de la création d'un ticket d'incidence sur la plateforme. Les candidats peuvent également transmettre dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : La prévention et la réduction de la pollution

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : La valeur technique sera apprécié à l'aide des éléments fournis au sein du mémoire technique

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 50

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Le prix sera jugé sur la base du détail estimatif quantitatif

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 40

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Le critère environnemental sera apprécié à l'aide des éléments fournis au mémoire technique

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 10

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=928268&orgAcronyme=a8z>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : Profil acheteur du pouvoir adjudicateur (Maximilien)

**URL** : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=928268&orgAcronyme=a8z>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=928268&orgAcronyme=a8z>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 20/02/2026 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre** : 5 Mois

##### Informations relatives à l'ouverture publique :

**Date d'ouverture** : 23/02/2026

**Informations complémentaires** : Cette information est donnée à titre indicatif et la séance n'est pas publique.

##### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Montage financier** : Monnaie utilisée : l'euro. Les sommes dues en exécution du marché seront réglées par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours dans les conditions prévues par les règles de la comptabilité publique, conformément aux articles L. 2191-1 à L. 2192-15 et R. 2191-1 à R. 2193-22 du code de la commande publique et à la réglementation en vigueur. Le financement est inscrit au budget départemental. Les prix sont révisables. Dans le cadre de la dématérialisation de la facture et conformément à la réglementation en vigueur, les factures électroniques doivent être déposées par l'entreprise attributaire sur le portail Chorus Pro.Plus d'information sur le site <https://choruspro.gouv.fr>.

#### 5.1.15 Techniques

##### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 1

##### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

**Informations relatives aux délais de recours :** En cas de recours contentieux, la juridiction administrative peut être saisie à partir du site <https://telerecours.fr>. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Organisation qui traite les offres :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**Numéro d'enregistrement :** 22940028800010

**Département :** Direction de l'Assainissement et de la QUALité des Milieux Aquatiques

**Adresse postale :** Hôtel du Département 21-29 avenue du Général de gaulle Hôtel du Département 21-29 avenue du Général de gaulle

**Ville :** créteil cedex

**Code postal :** 94054

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Monsieur le Président du Département du val-de-marne

**Adresse électronique :** [daquama@valdemarne.fr](mailto:daquama@valdemarne.fr)

**Téléphone :** 3994

**Adresse internet :** <http://www.valdemarne.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <http://www.maximilien.fr>

**Profil de l'acheteur** : <http://www.valdemarne.fr/marchepublics>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

**Numéro d'enregistrement** : 1777074900017

**Adresse postale** : 43 rue du général de gaulle

**Ville** : Melun cedex

**Code postal** : 77008

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-et-Marne ( FR102 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-melun@juradm.fr

**Téléphone** : +33160566630

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 17ba82ff-d3f9-4481-b094-0fae769e5739 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 05/01/2026 à 17:30

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 05/01/2026